

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 26 (1888)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Boutades  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-190260>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Suivant un usage qui persiste encore dans quelques contrées de la Russie, en arrivant à la maison de son mari, l'épouse s'agenouille devant lui et lui enlève une de ses bottes. Un fouet est caché dans l'une, et dans l'autre on a mis un bijou. Si, par hasard, elle tombe sur le bijou, c'est un présage heureux; si elle trouve le fouet, elle reçoit un coup léger, comme prémices du traitement qu'elle aura à subir dans la vie conjugale. — Pauvres femmes !

**Réponse au problème de samedi :** A est né le 1<sup>er</sup> octobre 1885, à 2 h. du soir, et B le 14 janvier 1887, à 2 h. du matin. — Ont répondu juste : MM. Souter, Vevey; Déglon, Mézïeres; Isabel Urfer, Eysins; Mundler, Morges; Pavillon, Coinsins; Miéville, cafetier, Genève; Sandoz, Môtiers; Bron, Peseux; Pidoux, Roche; Dormond, Chesières; Pidoux, Genève; L'Eplattenier, Môtier. La prime est échue à ce dernier.

### Logogriphe.

Vous pouvez, sans fatigue extrême,  
Cher lecteur, me décomposer ;  
Car je n'ai que six pieds. Sans y rien transposer,  
Otez-moi le dernier, je suis toujours le même ;  
Otez-m'en deux encore et sachez bien  
Qu'à ma nature ainsi vous n'aurez changé rien.  
Prime : Une fontaine.

### Boutades.

Une maîtresse d'école, essayant d'expliquer à ses élèves la signification de la *repentance*, se servait de cette comparaison : Supposez, mes enfants, qu'un méchant garçon soit pris en flagrant délit de vol ; qu'il vole une pomme, par exemple, et que sa maman la lui retire des mains en lui exprimant tout le chagrin que lui fait éprouver cet acte coupable. Ne croyez-vous pas que le petit garçon, lui aussi, aura du chagrin ?

Une jeune élève : « Oh ! oui, mam'zelle. »  
— Et pourquoi, ma chère ?  
— Parce que.  
— Parce que quoi ?  
— Parce qu'il n'a pas pu manger la pomme avant que sa maman la lui reprit.

Un habitué du café du Grand-Pont prend ordinairement la meilleure place devant la cheminée et à l'habitude, aussi peu courtoise que gracieuse, de s'appuyer au marbre, en tournant le dos au brasier, sans s'inquiéter de ceux qui, comme lui, ont droit à leur petite part de chaleur.

L'autre jour, un Anglais attablé à quelques pas de lui, le regardait avec attention depuis un moment, et finit par se décider à appeler le garçon.

— Comment s'appelé ce M<sup>ss</sup>ieu qui se chauffé beaucoup ?  
— Monsieur...  
— Aoh!...

Et l'Anglais, s'approchant de la cheminée, dit au monsieur en question : « Je demandé pardon à vô. Je n'avé pas l'honneur d'être connu de vô ; mais le pan du redingote a vô il brulé depuis un quart d'heure.

Un professeur de gymnastique vantait les avantages de son art et assurait que, pour la santé, rien ne vaut le trapèze.

— Bah ! réplique son interlocuteur, tout ça, c'est des bêtises.

— Comment, des bêtises ! fait le professeur indigné.

— Certainement, voyez nos pères ; ils n'en faisaient pas de la gymnastique.

Alors le professeur, avec un dédain écrasant : « Mais aussi ils sont tous morts, ceux-là ! »

C'était à l'Exposition de Neuchâtel. Un Anglais, aux favoris rouges, drapé dans un mac-farlane à carreaux, visitait les chevaux, dont il était grand amateur, escorté d'un palefrenier qui, flairant un riche pourboire, s'attachait à ses pas en lui donnant sur chaque cheval les explications les plus détaillées. L'Anglais, ne sachant pas un mot de français, écoutait sans sourciller et baragouinait des questions inintelligibles ; ce qui donnait lieu à un dialogue des plus comiques.

Un magnifique pur-sang parut l'intéresser d'une façon toute particulière, et, se retournant vers son guide, il l'interrogea avec beaucoup de volubilité.

— C'est un cheval anglais, répond le palefrenier, pour répondre quelque chose.

L'insulaire continuait de questionner dans son idiome avec une animation croissante, et l'autre se tuait à répéter :

— Je vous dis que c'est un cheval anglais !

Puis, se reprenant pour donner plus de clarté à son explication :

— C'est un cheval *english*.

Peine perdue ! L'homme aux favoris rouges continuait d'interroger, et ses éclats de voix dénotaient un commencement de colère. Alors le palefrenier, ahuri, désespéré, tremblant pour son pourboire, eut un trait de génie. Il passa vivement un de ses bras autour des épaules de l'Anglais, et, de l'autre, lui tapant sur l'estomac, il lui hurla dans l'oreille :

— English ! un cheval english ! Il est *comme vous*, il est english !

Le chef d'une de nos fanfares adressait quelques questions à un jeune ouvrier qui désirait prendre des leçons de musique, voulant s'assurer qu'il connaissait au moins les notes :

— Combien vaut la *blanche* ?

— Quinze centimes le petit verre.

**THÉÂTRE.** — Demain, dimanche :

**LA GRACE DE DIEU,**  
drame en 5 actes.

Au 3<sup>me</sup> acte, *La dot d'Auvergne*, chantée par M<sup>lle</sup> Moreau et M. Petit.

**Les deux merles blancs,**  
comédie en 3 actes.

**FAVEY & GROGNOZ,** 4<sup>me</sup> édition, augmentée de divers morceaux et de nombreuses gravures. Prix : 2 francs.

L. MONNET.